

20220528 Communiqué Utopia56

<https://utopia56.org/campement-place-de-la-bastille-fin-de-la-rue-et-presomption-de-minorite-pour-tou%C2%B7tes-les-jeunes-non-accompagne%C2%B7es/>

Campement place de la Bastille : fin de la rue et présomption de minorité pour tou·tes les jeunes non accompagnés·es !



samedi 28 mai 2022 [Communiqué](#), [Mineur·es isolé·es](#), [Paris](#)

Chaque nuit et depuis des années, **des centaines de jeunes arrivés en France sans leurs parents, dorment à la rue faute d'hébergement**. Pour eux, des filles comme des garçons, l'État fait le choix de ne pas reconnaître leur minorité. Pour mettre fin à l'errance de ces jeunes, partout en France, nous demandons la création de structures d'accompagnement et d'hébergement adaptées. Pour porter ce message au travers de la voix et du quotidien de ces jeunes, à partir d'aujourd'hui, 12h00, nous nous installons sous tentes, au côté d'une trentaine de jeunes actuellement **Place de la Bastille à Paris, et ce, pour une durée illimitée**.

Chaque jour, les bénévoles d'Utopia 56 se relaient devant le dispositif d'évaluation de la minorité (Demie) au niveau du métro Couronnes à Paris **afin d'orienter celles et ceux refoulés et mis·es à la rue**. Ces dispositifs existent dans chaque département, parfois gérés par des associations mandatées comme La Croix rouge ou France Terre d'Asile, parfois par l'État et les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ils viennent du Mali, du Bangladesh, de Côte d'Ivoire, d'Afghanistan et d'ailleurs. Ils ont traversé, souvent seuls, le Sahara, la Libye, la Méditerranée, parfois pendant des années, avant d'arriver en France avec l'espoir de pouvoir étudier et grandir librement. **Des parcours déjà traumatiques auxquels s'ajoute la violence de l'accueil :**

« Vos propos concernant votre famille sont insuffisants pour permettre de les rattacher à l'âge que vous déclarez. »

Justification souvent avancée par le dispositif d'évaluation. Adama sera finalement reconnu mineur 9 mois plus tard, après avoir passé tout ce temps à la rue.

Avec de nombreuses associations à travers la France, Utopia 56 est quotidiennement mobilisée afin de leur venir en aide et **initier une procédure de recours devant le juge des enfants** dans le but d'établir leur minorité. Parmi les jeunes accompagnés par Utopia 56 à Paris, environ **65% d'entre eux ont finalement été reconnu.es mineur.es** en 2021 après avoir déjà passé plusieurs mois à la rue. En 2021, au sein de nos 8 antennes en France, les équipes d'Utopia 56 ont accompagné plus de 500 jeunes.

« L'Etat français construit sa politique de dissuasion migratoire autour du passage par la rue. Elle abandonne et maltraite ainsi quotidiennement ces enfants, avec l'espoir sadique de faire passer un message. » Pierre Mathurin, coordinateur d'Utopia 56 Paris.

À cette réalité de rue, s'ajoutent **la solitude et le harcèlement policier** auxquels ces jeunes doivent faire face quotidiennement. À Paris, une politique anti-campement, initiée par le préfet de police Didier Lallement, **pousse chaque soir ces jeunes à l'errance**, en quête d'un espace où ils pourront installer leur tente sans être délogés.

Suite à une saisine de 5 organisations, dont Utopia 56, auprès du comité des droits de l'enfant de l'ONU, une enquête a été ouverte. Elle a vocation à établir la réalité sur le traitement des mineur.es isolé.es par la France déjà plusieurs fois condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour ses manquements.

Ici, place de la Bastille, nous demandons **l'hébergement et l'accompagnement social** de l'ensemble de ces jeunes, la reconnaissance et le respect de la présomption de minorité, de l'intérêt supérieur de l'enfant et du droit au recours effectif, partout en France, jusqu'à décision contraire du juge des enfants. En 2017, Emmanuel Macron avait promis la fin de la rue et de l'errance, cette réalité se joue maintenant.

Après deux refus de la préfecture de Police de Paris, nous avons enfin pu, au moyen d'un recours au tribunal administratif, mettre en place ce dispositif pour porter la voix de ces jeunes laissés en errance par l'État.